



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

équipements

Question écrite n° 48502

Texte de la question

M. François Calvet appelle l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur la question foncière dans le cadre de l'élaboration des projets d'équipement. En effet, lors de la mise en oeuvre de projets d'équipement, la question foncière se pose de manière aiguë, car elle est à même de pouvoir déterminer ou accélérer la réalisation des travaux. Au moment où nous cherchons par tous les moyens, dans le cadre du plan de relance, à faciliter et accélérer les travaux, il lui demande si l'État n'envisage pas d'ouvrir les lignes de crédit pour contribuer au financement des acquisitions foncières qui sont souvent un frein au développement, ou d'examiner avec l'aide des organismes bancaires des possibilités spécifiques pour accélérer les procédures. C'est une revendication largement relayée par les élus locaux.

Données clés

Auteur : [M. François Calvet](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48502

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 mai 2009, page 4475

Question retirée le : 4 octobre 2011 (Fin de mandat)